

Équipements de protection individuelle relatifs à l'activité canyonsisme

Type d'EPI	Normes française et européenne	Points de vigilances
Casques d'alpinistes	NF EN 12492 (Avril 2012)	<p>Défaut nécessitant la mise en retrait : Déformation locale permanente au niveau de la calotte, non fonctionnement du système de fermeture de la jugulaire, mauvais fonctionnement des systèmes de réglage : le réglage n'est plus possible sur la totalité de la plage de réglage ou absence du rembourrage, présence de fissure sur la surface extérieure de la calotte.</p> <p>Défaut nécessitant la mise au rebut : Présence de fissure sur la surface extérieure et/ou intérieure de la calotte, présence de coupures et/ou de brûlures sur les sangles, présence de coupures et/ou de brûlures sur les coutures.</p>
Coinceurs	NF EN 12270 (Décembre 2013)	<p>Défaut nécessitant la mise en retrait : Câble effiloché, glissement du câble dans le sertissage (les extrémités doivent être visibles de part et d'autre du sertissage), corrosion visible</p> <p>Défaut nécessitant la mise au rebut : Présence de fissure, corrosion affectant gravement l'état de surface du métal (ne disparaît pas après un ponçage manuel léger au papier de verre), déformation permanente du corps du coinqueur (déformation permanente ne concerne pas l'état de surface), déformation permanente du câble (pincement, angle, écrasement), jeu dans le sertissage du câble, déformation importante au niveau du passage des cordelettes ou câble.</p>
Connecteurs	NF EN 12275 (Juin 2013)	<p>Défaut nécessitant la mise en retrait : Corrosion visible, non-retour du doigt contre le corps lors de la fermeture, lors de ce contrôle, le doigt doit être relâché lentement pour neutraliser l'effet du ressort, mauvais fonctionnement du dispositif complet de verrouillage du doigt, pour un verrouillage manuel à vis, il faut pouvoir visser et dévisser à fond, un verrouillage partiel n'est pas acceptable. Dans un rappel automatique, le verrouillage doit fonctionner sans aide extérieure. Difficulté de fermeture manuelle complète de l'écrou (maillon rapide). Pour les connecteurs munis d'une sangle captive se référer également au "Sangles et anneaux de sangle".</p> <p>Défaut nécessitant la mise au rebut : Corrosion affectant gravement l'état de surface de l'acier (ne disparaît pas après un ponçage manuel léger au papier de verre), mauvaise accroche du doigt sur le corps, jeu ou dessertissage</p>

Équipements de protection individuelle relatifs à l'activité canyonsisme

		de l'axe de rotation du doigt, toute usure du corps du connecteur entraînant une diminution sensible de la section (gorge), la présence d'entaille sur le corps, si la profondeur de l'entaille ou de la gorge est estimée supérieure à 1 mm, présence de fissure notamment au niveau de l'axe du doigt.
Coinceurs mécaniques	NF EN 12276 (Décembre 2013)	<p>Défaut nécessitant la mise en retrait : Présence de fissure, corrosion visible, grippage d'au moins une came, un ou les ressorts de rappel ne ramènent plus les cames dans la position d'écartement maximum, mauvais fonctionnement du mécanisme pour quelque raison que ce soit, fonctionnement asymétrique des cames.</p> <p>Défaut nécessitant la mise au rebut : Corrosion affectant gravement l'état de surface de l'acier (ne disparaît pas après un ponçage manuel léger au papier de verre), déformation permanente d'un élément (en particulier, axe de rotation des cames, corps du coinqueur mécanique), câble effiloché (câble reliant le corps du coinqueur mécanique à l'anneau de mousquetonnage), glissement du câble dans le sertissage, jeu dans le sertissage du câble et jeu excessif sur les axes de rotation.</p>
Harnais	NF EN 12277 (janvier 2016)	
Poulies	NF EN 12278 (Juillet 2007)	<p>Défaut nécessitant la mise en retrait : Corrosion visible. Le réa ne tourne pas normalement. Les autres systèmes mobiles ne fonctionnent pas correctement.</p> <p>Défaut nécessitant la mise au rebut : Déformation permanente. Présence de fissure. Corrosion affectant gravement l'état de surface de l'acier (ne disparaît pas après un ponçage manuel léger au papier de verre). Usure anormale du réa.</p>
Cordelette	NF EN 564 (Janvier 2015)	<p>Défaut nécessitant la mise en retrait : Vérifier visuellement la cordelette sur toute sa longueur. Si un des défauts suivants apparaît, la cordelette (doit être) est retirée : une partie de l'âme de la cordelette est apparente et/ou l'âme et la gaine de la cordelette ne sont plus solidaires aux extrémités.</p> <p>Défaut nécessitant la mise au rebut : Une partie de la gaine présente une brûlure rigidifiant la cordelette, présence de zones de souplesse différente, ou grosseur ponctuelle formant une hernie. Pour déceler de telles zones, imposer sur toute la longueur de la cordelette un rayon de courbure régulier de quelques centimètres. Tout changement de ce rayon de courbure permet de déceler de telles zones.</p>

Équipements de protection individuelle relatifs à l'activité canyonsisme

Sangle	NF EN 565 (Mars 2007)	Défaut nécessitant la mise en retrait : Présence de coupure et/ou de brûlure sur la sangle.
Anneaux	NF EN 566 (Mars 2007)	Défaut nécessitant la mise au rebut : Présence de coupure et/ou de brûlure sur les coutures.
Bloqueurs	NF EN 567 (Mai 2013)	Défaut nécessitant la mise en retrait : Corrosion visible, mauvais fonctionnement, la came ou la partie en contact avec la corde présente une usure anormale (dents cassées, entailles profondes) susceptible d'endommager gravement la corde. Défaut nécessitant la mise au rebut : Présence de fissure, corrosion affectant gravement l'état de surface (ne disparaît pas après un ponçage manuel léger au papier de verre), déformation permanente.
Pitons	NF EN 569 (Avril 2007)	Défaut nécessitant la mise en retrait : Corrosion visible. Défaut nécessitant la mise au rebut : Corrosion affectant gravement l'état de surface de l'acier (ne disparaît pas après un ponçage manuel léger au papier de verre). Présence de fissure. Déformation permanente, pour les pitons en acier trempé uniquement.
Cordes dynamiques	NF EN 892 (Novembre 2012)	Défaut nécessitant la mise en retrait : Absence de l'un des marquages de type et de longueur. Une partie de l'âme de la corde est apparente. L'âme et la gaine de la corde ne sont plus solidaires aux extrémités, une partie de la gaine présente une brûlure rigidifiant la corde. Présence de zones de souplesse différente, ou grosseur ponctuelle formant une hernie. Pour déceler de telles zones, imposer sur toute la longueur de la corde un rayon de courbure régulier de quelques centimètres. Tout changement de ce rayon de courbure permet de déceler de telles zones.
Dispositifs de freinage - Partie 1 : dispositifs de freinage avec blocage assisté de la main	NF EN 15151-1 (Octobre 2012)	Défaut nécessitant la mise en retrait : Déformation permanente. Corrosion visible. Mauvais fonctionnement. Élément manquant
Équipement d'alpinisme et d'escalade - Dispositifs de freinage - Partie 2 : dispositifs de freinage manuel	NF EN 15151-2 (Octobre 2012)	Défaut nécessitant la mise au rebut : Corrosion affectant gravement l'état de surface (ne disparaît pas après un ponçage manuel léger au papier de verre). Présence de fissure. Usure très prononcée.

Équipements de protection individuelle relatifs à l'activité canyonisme

Mise à disposition d'équipements de protection individuelle pour activités physiques, sportives, éducatives et de loisirs dédiés à la pratique de l'escalade, l'alpinisme, la spéléologie et activités utilisant les mêmes techniques et équipements - Modalités de contrôle et de suivi	NF S72-701 (Avril 2008)	
---	---	--

Sigles

NF: Norme française

EN : Norme européenne